

(N^o 225.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Frédéric Guillaume Louis Mente, musicien gagiste au régiment d'Élite.

(Voir le N^o 207 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 14 novembre 1846, le sieur Frédéric Guillaume Louis Mente, né à Burgel, le 13 janvier 1819, duché de Saxe Weimar, musicien gagiste au régiment d'Élite, sollicite la naturalisation ordinaire. Il est arrivé en Belgique en mai 1840, sur l'invitation du Chef de musique chargé d'organiser le corps de musique du régiment d'Élite, dans lequel il s'est volontairement engagé, le 11 mai 1840, et dont il fait encore partie aujourd'hui. Les Chefs du sieur Mente attestent qu'il a toujours tenu une conduite régulière et que dans l'accomplissement de ses devoirs il a constamment fait preuve d'un zèle et d'une assiduité exemplaires.

L'autorité consultée estime qu'il y a lieu d'accueillir sa demande que la Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars dernier, a prise en considération à la majorité de 40 suffrages contre 14.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.